

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 16 mars 2021 (en visioconférence – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 1823

Organigramme

4 Membres (avec voix délibérative) présents : Anne Claudius-Petit (CR), Béatrice Aliphath (CR), Jean-François Luc (CR), François Cavallier (CD 83)

2 Pouvoirs : Chantal Eymeoud (CR), excusée, donne pouvoir à Béatrice Aliphath (CR), Maud Fontenoy (CR), excusée, donne pouvoir à Anne Claudius-Petit

4 Membres (avec voix délibérative) excusés : Richard Miron (CR), Christian Mounier (CD 84), Didier Réault (CD 13), Philippe Armengol (CA Grand Avignon)

Participaient également (non votants) : Béatrice Orelle, Blanche De La Cruz (CD13), Carole Toutain (CD84), Jean-Philippe Chauvin (CA Grand Avignon), Céline Hayot, Valérie Raimondino (CR), Pacale Mazzocchi (Paerie), Eric Hansen (OFB), Cécile Chery (ADEME), Philippe Pierron (AdE), Richard Chemla représenté par Aurélie Dubreuil, Aurore Asso (NCA), Géraldine Biau, Perrine Prigent (DREAL), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Aurélie Ruffinatti, Sylvie Toubas, Christel Desiderio (ARBE)

Membres titulaires présents ou représentés : 6 sur 10
Quorum atteint

Considérant Que l'évolution de l'Agence vers une ARB, la redéfinition de ses missions et leur évolution, la recomposition des ressources humaines et du budget avaient nécessité en 2019 de revoir en profondeur son organisation ;

Vu La délibération n° 1727 du 25 juin 2019 qui actait l'organigramme 2019 de l'Agence ;

Considérant Que dans la continuité du processus d'évolution de l'Agence, il convient d'actualiser l'organigramme en vigueur afin de prendre en considération les différents mouvements de personnel et d'intégrer les trois changements suivants :

- la nomination de la nouvelle Présidence au 27 janvier 2021,
- la modification du nom de la Direction « Connaissance du territoire et réseaux d'acteurs » par la Direction « Connaissance des territoires, Réseaux d'acteurs et Coopération » afin d'afficher le volet coopération fortement souhaité par les partenaires et membres de l'Agence,
- l'affichage distinct de la mission « Analyses des données sur l'eau et les milieux aquatiques », mission clairement indiquée dans le plan d'actions de l'ARBE depuis 2019.

Considérant Que l'enjeu pour l'ARPE-ARB est toujours d'aller vers une organisation optimale pour permettre de répondre à ses nouvelles missions ;

Considérant Que le nouvel organigramme a été présenté au comité technique du CDG 13 le 9 décembre 2020 ;

Ouï L'exposé de la Présidente de l'ARPE-ARB ;

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide

- d'adopter l'organigramme joint en annexe.

Fait et délibéré à Marseille, le 16 mars 2021


Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT